

OBSERVATOIRE de la VIE ASSOCIATIVE en ALSACE 2025



Dossier de presse



Contacts presse :

Alsace Mouvement associatif

Caroline Josseume · direction@alsacemouvementassociatif.org
Port : 06 50 73 46 45

Collectivité européenne d'Alsace

Anne Pradines · anne.pradines@alsace.eu · Port : 06 75 55 23 51

Maison des associations de Strasbourg

Théo Schmitt · communication@mdas.org · Tél : 03 88 25 19 39

Ville de Mulhouse

Alicia Gach · alicia.gach@mulhouse.fr · Tél : 03 89 32 59 92 / Port : 06 16 32 33 41

Mars 2025



Sommaire

3

Observer pour agir :
lancement d'une deuxième édition de
l'Observatoire local de la vie associative

4

Quelques chiffres clés de l'enquête menée en 2021

5

Exemples d'actions suite à l'enquête de 2021

8

Calendrier et fonctionnement de la démarche

9

Les porteurs de l'enquête

Observer pour agir :

lancement d'une deuxième édition de l'Observatoire local de la vie associative

Après une première enquête menée pendant la période Covid, fin 2021, Alsace Mouvement associatif, la Maison des associations de Strasbourg, le Carré des associations et la Ville de Mulhouse, ainsi que la Collectivité européenne d'Alsace, rejoints par le Pôle ESS Strasbourg Eurométropole, ont décidé de relancer une enquête auprès des associations alsaciennes.

Partageant la même volonté d'être à l'écoute des associations, actrices indispensables de la solidarité et de la cohésion des territoires, ces structures souhaitent mesurer les évolutions du secteur depuis 2021, analyser les besoins et enjeux actuels pour mettre en œuvre dans les territoires un accompagnement de la vie associative adapté.

Depuis 2006, le Réseau national des Maisons des associations (RNMA) a développé une méthodologie d'observation locale de la vie associative (Olva) qui s'appuie sur une enquête de proximité auprès des associations du territoire.

Applicable au niveau local, elle permet de mesurer les spécificités de son tissu associatif et d'adapter son appui pour répondre au mieux aux besoins repérés localement.

Les finalités d'une démarche d'observation :

- ▶ **Mieux connaître le tissu associatif local et repérer les caractéristiques des associations du territoire,**
- ▶ **Repérer les besoins des associations locales,**
- ▶ **Se donner des repères pour agir ensemble avec un outil partagé d'aide à la décision.**

Le questionnaire d'enquête se compose d'une cinquantaine de questions organisées en différentes parties :

- ▶ **le territoire,**
- ▶ **le profil des associations,**
- ▶ **les membres,**
- ▶ **les moyens de fonctionnement,**
- ▶ **les besoins des associations.**



Quelques chiffres clés de l'enquête menée en 2021



≈ **33 500**
ASSOCIATIONS **ACTIVES**

951 / AN
NOUVELLES ASSOCIATIONS

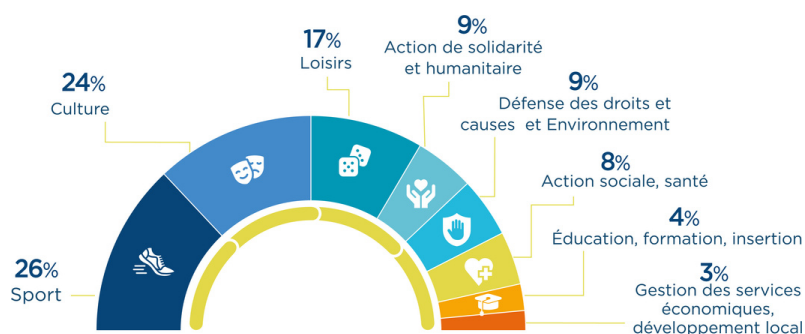
21 000
ASSOCIATIONS
BAS-RHIN

12 500
ASSOCIATIONS
HAUT-RHIN

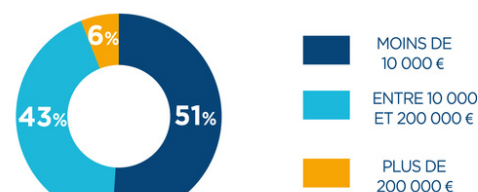


4 360
ÉTABLISSEMENTS
ASSOCIATIFS EMPLOYEURS

54 986
SALARIÉ.E.S
ASSOCIATIFS



ASSOCIATIONS PAR TAILLE DE BUDGET :



≈ **455 000**
BÉNÉVOLES EN ALSACE



≈ **875 000**
ENGAGEMENTS BÉNÉVOLES POUR
L'ENSEMBLE DES ASSOCIATIONS
ALSACIENNES

72% DES BÉNÉVOLES SONT
DES BÉNÉVOLES RÉGULIERS



LES TROIS PRINCIPAUX FINANCEURS

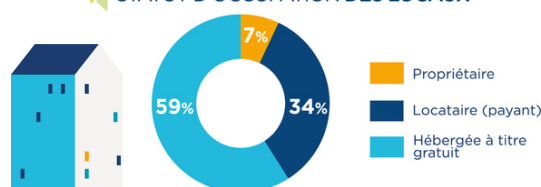


LES PRINCIPAUX BESOINS



55% DES ASSOCIATIONS AFFIRMENT MANQUER DE BÉNÉVOLES

STATUT D'OCCUPATION DES LOCAUX



Plus de détails sur les chiffres clés en [cliquant ici](#).

Exemples d'actions suite à l'enquête de 2021

En 2021, la conduite de l'Observatoire local de la vie associative a permis de dresser un état des lieux précis du tissu associatif en Alsace, en identifiant ses dynamiques, ses besoins et ses enjeux majeurs. Les résultats issus de cette enquête ont constitué une base essentielle pour l'élaboration de diverses actions adaptées aux réalités du terrain.

Grâce à ces données, des dispositifs et des accompagnements ont été mis en place répondant concrètement aux attentes exprimées par les associations. Ces initiatives ont été pensées pour renforcer leur structuration, soutenir leur développement et favoriser une meilleure coopération entre les acteurs du territoire.

50% des associations pensent qu'il est nécessaire et important de mettre en place des animations pour les associations (forum des associations, rencontres)

La **Ville de Mulhouse** a mis en place son premier forum de rentrée en 2022, un événement visant à mettre en lumière la richesse et la diversité du tissu associatif local. Dès sa première édition, cette initiative a rencontré un véritable succès, rassemblant de nombreuses associations et un public enthousiaste.



En seulement deux ans, l'événement a connu une évolution significative, gagnant en envergure et en visibilité. Aujourd'hui, *Explor'Assos* réunit 230 associations couvrant toutes les thématiques (sport, culture, solidarité, environnement, loisirs, etc).

Le forum s'est enrichi d'espaces de démonstration permettant aux associations de présenter concrètement leurs activités, ainsi que d'un espace de restauration favorisant la convivialité et les échanges.

Avec 5 000 visiteurs sur une seule journée, *Explor'Assos* est devenu un rendez-vous incontournable, non seulement pour le public en quête d'activités et d'engagement, mais aussi pour les associations elles-mêmes. Au-delà de la découverte, ce forum joue un rôle clé dans le renforcement des liens entre les associations, favorisant l'échange de bonnes pratiques et le développement de synergies sur le territoire.

60% *des associations interrogées estiment avoir besoin d'un accompagnement dans le domaine de la communication*

Pour répondre à cet enjeu, la **Ville de Mulhouse** a mis en place des soirées thématiques dédiées, offrant aux associations des clés pour renforcer leur visibilité et optimiser leur communication. Parmi ces temps d'échange et de formation, des thématiques ont été développées notamment :



- ▶ *Les outils de la communication* afin d'aider les associations à mieux appréhender les supports et canaux adaptés à leurs besoins.
- ▶ *Comment mettre en avant mon association ?* pour travailler sur la valorisation de leurs actions et développer leur attractivité.

Ces rencontres permettent aux associations de monter en compétences, d'échanger sur leurs bonnes pratiques et de trouver des solutions adaptées à leurs réalités. Une initiative qui s'inscrit pleinement dans la volonté de la Ville de soutenir et structurer la vie associative locale.

58% *des associations interrogées disent manquer de bénévoles pour des aides ponctuelles*

Pour répondre à cet enjeu, **Alsace Mouvement associatif** a renforcé les outils dédiés à l'accueil et la fidélisation des bénévoles : multiplication des ateliers infos avec la présence d'un·e intervenant·e spécifique sur le sujet, refonte du livret d'accueil pour les bénévoles et du guide sur la mobilisation des bénévoles.

Pour répondre aux besoins des associations identifiés lors de la première enquête en matière de conseil juridique, comptable, fiscal, une aide pour la gestion, l'organisation et le fonctionnement de l'association, la **Collectivité européenne d'Alsace** a renforcé son soutien à **Alsace Mouvement associatif** en contractualisant avec cette structure dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens sur trois ans. Les guides et fiches pratiques accessibles gracieusement sur le site internet d'AMA, ainsi que les *Ateliers-infos assos* proposés au plus près des sept territoires qui structurent l'espace alsacien doivent permettre à tout bénévole associatif de trouver des réponses à ses questions.

Plus globalement, la **Collectivité européenne d'Alsace** travaille depuis la première enquête Olva à la structuration d'une politique publique d'accompagnement à la vie associative en Alsace. Cela s'est traduit par la création d'un poste de chef de projet dédié au développement associatif. La deuxième édition de l'enquête permettra d'alimenter le travail en cours de définition des grandes orientations pour répondre aux besoins des associations.

33% *des associations interrogées disent vouloir développer de nouvelles coopérations avec d'autres associations*

23% *des associations interrogées disent envisager des mutualisations utiles avec d'autres associations*

Pour accompagner cette volonté, la **Maison des associations de Strasbourg** a proposé des rencontres *Blabla bourse* pour faciliter les échanges, le partage, et la mise en relation des associations autour de besoins communs : matériel, locaux et compétences. Ces soirées ont permis aux différentes associations participantes d'entrer en lien avec des partenaires potentiels et d'élargir leur réseau.



Calendrier et fonctionnement de la démarche

La démarche d'observation s'organise en 4 phases :

Phase 1 : **Préparer la démarche d'enquête locale**

septembre 2024 à février 2025

- ▶ Structurer la démarche et préciser les enjeux, objectifs, moyens, etc,
- ▶ Analyser les données existantes avant l'enquête,
- ▶ Associer les acteurs concernés par l'enquête et créer une dynamique partenariale,
- ▶ Adapter le questionnaire d'enquête proposé par le RNMA aux enjeux du territoire observé.

Phase 2 : **Mener l'enquête**

mars à mai 2025

- ▶ Identifier les modalités de diffusion de l'enquête,
- ▶ Animer la diffusion du questionnaire et organiser les relances.



Lien du questionnaire : urlr.me/!olva-alsace

Phase 3 : **Analyser les données collectées**

mai à septembre 2025

- ▶ Nettoyer et contrôler la cohérence de l'échantillon collecté,
- ▶ Analyser les données collectées,
- ▶ Interpréter les résultats d'enquête.

Phase 4 : **Diffuser les résultats et passer à l'action**

octobre-nov-déc 2025

- ▶ Faire connaître l'état des lieux de la vie associative aux associations contributrices de l'enquête,
- ▶ Rendre compte des résultats plus largement,
- ▶ Identifier les besoins pour définir des pistes d'action à entreprendre,
- ▶ Plan d'action pour chaque partenaire de l'enquête en complémentarité.

Les porteurs de l'enquête



Le **Réseau national des Maisons des associations** soutient le développement des structures locales d'aide à la vie associative sur l'ensemble du territoire français. Il crée entre elles des synergies pour accroître l'efficacité de leur action.



Dans l'aide au développement des structures, le Réseau :

- conseille les collectivités territoriales dans la conception et la création de Maisons des associations (diagnostic, étude de besoins, montage de dossiers...),
- accompagne les élus et les cadres associatifs dans la création et le développement des structures (assistance technique et juridique, recrutement et formation de professionnels...),
- aide à la définition et à la mise en œuvre de stratégies de développement avec les différents partenaires institutionnels (recherche de positionnement, mise en visibilité de l'action, aide à la communication...).

Dans l'instauration de synergies entre les Maisons des associations, le Réseau :

- impulse les échanges et la mutualisation des ressources entre les Maisons des associations et aide à la valorisation des compétences de chacune (information des responsables, transferts de savoirs faire, organisation de sessions de formation, diffusion d'outils pédagogiques...),
- favorise l'expérimentation de réponses innovantes et l'essaimage des "bonnes pratiques" (dynamiques collectives, échanges de compétences, subventions aux associations...),
- suscite la réflexion des acteurs du développement associatif face à l'émergence de questions nouvelles (journées d'études ou forums sur des thèmes spécifiques...).



Alsace Mouvement associatif regroupe 23 têtes de réseaux, fédérations associatives et structures de soutien aux associations en Alsace. Elle représente le Mouvement associatif en Alsace.



Son objet est double :

- Regrouper et défendre les acteurs de la vie associative alsacienne,
- Leur apporter un soutien technique adapté.

Alsace Mouvement associatif mène des actions de montée en compétences des bénévoles, développe des outils et propose des temps d'échanges et de réflexion sur le fait associatif en Alsace, pour que la place et le rôle des associations dans la vie sociale et économique de la région soient reconnus à leurs justes valeurs.



La **Ville de Mulhouse** met en œuvre une politique active de promotion et de soutien à la vie associative en proposant un accompagnement spécifique aux acteurs associatifs.



Elle met également à leur disposition une plateforme de services dédiée : le **Carré des associations**.



Noyau d'un écosystème dynamique, le Carré des associations met en lien les différents acteurs du territoire et favorise leur interconnaissance. Il accompagne les associations dans leur développement, encourage la coopération et soutient l'émergence de projets collectifs. En facilitant les échanges, il contribue à renforcer la cohésion sociale et territoriale.



Depuis sa création en 1991, la **Maison des associations de Strasbourg** représente, accompagne et soutient l'ensemble du tissu associatif strasbourgeois, et plus récemment



du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. Implantée au cœur de la ville, elle offre des espaces de travail, de rencontre et d'expression de dynamiques collectives.

Elle a pour objectifs de promouvoir, soutenir et faciliter la vie associative, et agit comme centre de ressources et d'informations pour les associations locales. Elle a également pour fonction de promouvoir et d'encourager l'émulation collective et l'engagement bénévole. Son action s'articule aujourd'hui autour de trois axes :

- Le conseil et la formation dans les différents moments de vie des associations,
- L'accompagnement au quotidien pour organiser et planifier des événements,
- L'organisation de temps de rencontres pour dynamiser, créer des ponts et faire rayonner le tissu associatif local.



Le **Pôle ESS Strasbourg Eurométropole** est une association locale qui a pour objectif de promouvoir l'économie sociale et solidaire, créer des dynamiques locales et favoriser l'interconnaissance et la coopération entre les acteurs de l'ESS.



Il réunit plus de 50 membres aujourd'hui, et il est partie prenante de projets structurants du territoire, tel que le Conseil de l'ESS et le Forum des Métiers Porteurs de Sens dont il est organisateur. L'association apporte un appui technique à l'Observatoire local de la vie associative afin de mieux connaître les besoins des associations locales, car elles font partie intégrante de l'économie sociale et solidaire et elles représentent près de 87% des structures de l'ESS de l'Eurométropole de Strasbourg.

La **Collectivité européenne d'Alsace** apporte son soutien à la vie associative, essentielle à la transmission des valeurs liées à la citoyenneté. C'est le dynamisme des associations qui contribue fortement à la vitalité des territoires.



Actives en milieu rural, comme urbain, fédérées ou non, employeuses ou non, les associations agissent dans les domaines du sport (26%), de la culture (24%), des loisirs (17%), de la solidarité et de l'humanitaire (9%), de l'environnement (5%), de l'action sociale (4%), de l'éducation (4%)... et sont les actrices indispensables du quotidien des Alsaciennes et Alsaciens, jeunes ou moins jeunes !

En 2024, ce sont plus de 62,8 millions d'euros que la Collectivité européenne d'Alsace a consacré à plus de 2 500 associations, qu'elle accompagne également en conseils et ingénierie de projets.

